



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

19 septembre 2008

Le 19 septembre 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 septembre 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33
Nombre de pouvoir : 2
Nombre de Votes : 35

M. Thierry DUCURTIL est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Romain GRYSKA (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe SEZANNE (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Néevache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant M. Xavier CRET) – Mme Nicole MATHONNET.

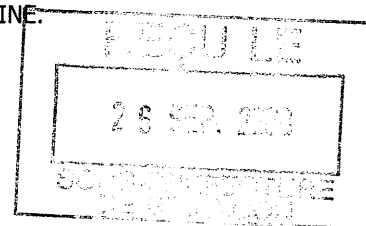
Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. François BOULANGER (représentant Mme Brigitte BOREL) – M. Christian BREMOND.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY

ETAIT EXCUSÉ : M. Pierre BOUVIER

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

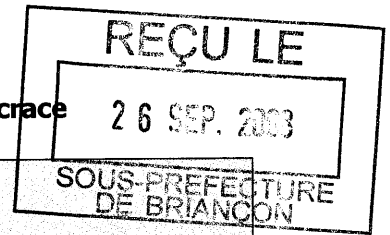
Conseil Communautaire du 19 septembre 2008 –



DELIBÉRATION N° 2008-042 DU 19 SEPT. 2008

Rapporteur : M. Henry RAOUX

OBJET : ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE
Assainissement – maîtrise d'ouvrage déléguée / Villard Saint Pancrace



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2004-121-12 du 30 avril 2004 portant définition des compétences statutaires de la Communauté de Communes du Briançonnais en matière d'assainissement

Vu le schéma directeur d'assainissement et le projet établi par MG Concept,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 juin 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT DURABLE en date du 10 septembre 2008,

Vu le contrat de concession, approuvé par délibération en date du 29 mars 2006, qui laisse à la charge de la Communauté de Communes du Briançonnais les extensions de réseau sur son territoire

Considérant l'opportunité de réaliser en une seule et même opération les travaux sur les réseaux humides dans un souci d'économie et de limitation de gêne pour les usagers,

Considérant que cette opération de voirie entraîne, sur le linéaire concerné, l'extension du réseau public d'assainissement en réhabilitant un réseau d'assainissement actuellement privé,

Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

- Décide de réaliser les travaux d'extension du réseau d'assainissement identifiés dans le projet établi par MG Concept.
- Confie la conduite de l'opération à la Commune de Villard Saint Pancrace, dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage exercée, annexée à la présente;
- Autorise Monsieur le Vice-président délégué à signer cette convention.

Pour extrait conforme

Le Président,

Alain BAYROU.

Date dépôt S.P. : **25 SEP. 2008**

Date affichage : **26 SEP. 2008**